

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

**FAIT DIVERS**

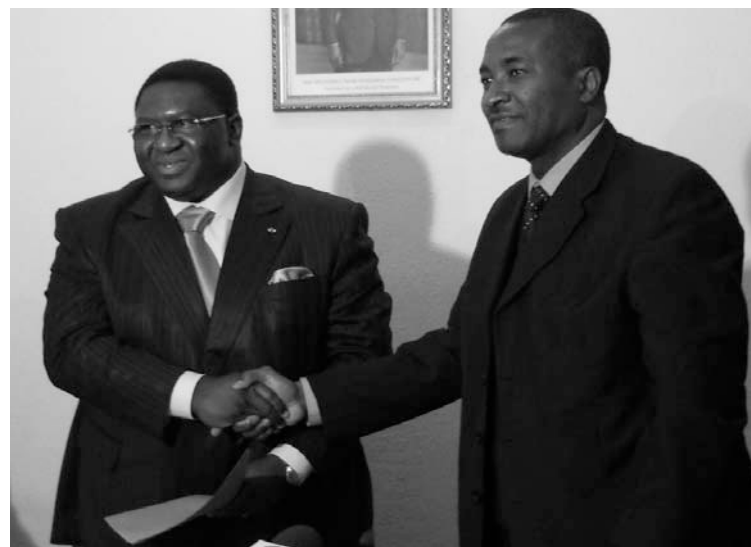
## Halte à l'inceste

La petite Egnonam a soufflé le 4 mars sa deuxième bougie. Comme à sa naissance en mars 2009, son père LORI et sa mère TASSI ont accueilli l'évènement avec joie... **P.4**

Le texte revisité du projet de loi portant liberté de manifestation au Togo remis par la Commission au gouvernement

**" Nous allons le défendre entièrement pour qu'il ne soit dirigé contre personne ", dicit Pascal Bodjona**

**P.3**



Le ministre Bodjona recevant le texte étudié des mains de Me Dégli



## Bonne gouvernance au Togo

**- Mme Ingrid Awadé part en guerre contre les transitaires véreux** **P3**

**- A quand la visite de la société Jeunetrans ?**

**La 1ère session ordinaire de l'Assemblée Nationale ouverte mardi**

**Les députés pensent à la consolidation**



**de la paix sociale et au développement du Togo** **P.4**

**Le FRAC délocalise ses marches à Dékon**

**Encore une provocation de Fabre** **P.3**



## Lutte contre les violences faites aux femmes sur les lieux de travail La CSTT/CNV en campagne de sensibilisation

Malgré l'existence des textes qui garantissent les droits de l'homme et des femmes en particulier, il a été constaté que les femmes togolaises subissent des violences sur les lieux de travail et à domicile. Afin de lutter efficacement contre ce fléau, la Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT) a lancé depuis le 31 mars 2011 avec l'appui de CNV International de la Hollande, une campagne nationale contre les violences faites aux femmes sur les lieux de travail. La cérémonie s'est déroulée dans les locaux de la CSTT à Lomé en présence des organisations de défense des droits des femmes. Cette campagne a été organisée dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme.

La violence faite à la femme est définie comme tout acte pouvant provoquer un préjudice à la femme. En effet, selon une étude réalisée en 2009 sur les violences basées sur le genre, entre 3,4% et 10,8% de femmes togolaises ont été une fois victimes de ce fléau suivant les régions et les lieux de travail. 8% de femmes affirment avoir été victimes de harcèlement sexuel sur les lieux de travail, 20% provenant de leurs collègues, 17% des collaborateurs et de leurs supérieurs hiérarchiques. Ces violences sont de tous ordres : physique (traitement différentiel de l'homme et de la femme), sexuel (verbal, physique, visuel, attouchement) et ce malgré des textes ratifiés par le Togo mais qui ne sont pas encore dans leur phase d'application pour que les femmes puissent se sentir enfin libres et s'épanouir pleinement. Cette campagne nationale qui va couvrir Lomé, Tsévié, Sokodé, Kara et Dapaong permettra à la CSTT de renforcer la sensibilisation sur ce phénomène

qui a des conséquences dommageables sur la femme, notamment la dévalorisation de la femme, les pertes d'emplois (démission, licenciement), les affectations abusives, etc.

En lançant cette campagne, la ministre de la Promotion de la Femme, Mme Olivia Amédjogbé-Kouevi a salué cette initiative de la CSTT qui, a-t-elle dit, procède de la protection et la promotion du droit de la femme. Pour elle, les violences faites aux femmes constituent un déni de leurs droits humains. "Elles se traduisent par les actes de domination des femmes par les hommes et certains comportements discriminatoires qui freinent la promotion des femmes",

a-t-elle souligné.

Pour sa part, le secrétaire général par intérim de la CSTT, M. Sébastien Ayikoué Tèvi a indiqué que face à ces différentes violences dont-elles sont victimes, "Les femmes togolaises se sont illustrées ces dernières années dans des regroupements associatifs pour d'une part, attirer l'attention de l'opinion nationale et internationale sur leur situation de victimes résignées et d'autre part, engager des actions de dénonciation des violences, de



protection et de défense de leurs droits à l'instar de leurs sœurs d'autres continents vivant les mêmes problèmes devenus récurrents".

Des recommandations ont été formulées à l'endroit des acteurs étatiques et non étatiques pour leur implication dans cette lutte.

P. A.

## La crise de l'éducation pourra-t-elle être jugulée ?

Chaque année, écoles et universités produisent des diplômés qui finissent par crouper sous le poids du chômage. On parle aujourd'hui de fracture numérique, et bien il y a aussi une fracture du système éducatif. Comment peut-il y avoir d'adéquation entre les formations académiques et le monde de l'emploi, si le savoir dispensé demeure théorique et archaïque ? L'éducation ici sous les tropiques est plus décevante que partout ailleurs et ne garantit pas à la jeunesse un avenir florissant.

### L'école en déroute

On l'a assez souvent répété : le système éducatif togolais est l'un des plus rigoureux dans la sous-région et voire au-delà du continent africain. Mais depuis plus de deux décennies, il serait malhonnête de tenir le même discours, vu les profondes crises que traverse cette éducation. On décrie beaucoup ces temps-ci la baisse du niveau des apprenants et les raisons invoquées pour justifier cet état de chose sont soit l'immaturité des enfants qui débutent trop tôt leur apprentissage scolaire, ou soit la mauvaise formation des enseignants qui, au demeurant, envahissent la carrière non plus par vocation, mais juste par souci de rassembler les ressources nécessaires pour joindre les deux bouts. La déroute de l'école primaire trouve également son origine dans les réformes qui, au lieu de renforcer la qualité, des compétences dans l'évaluation des élèves, ouvrent la voie à la facilité. En effet, avec la réforme de 1975 il y a eu une multiplication vertigineuse des établissements scolaires et une augmentation des effectifs. Cependant, après 36 ans, le système éducatif n'a pas su établir un lien entre l'école, les besoins communautaires

et la culture. Sur ce point, les asiatiques ont donné un modèle significatif.

De l'école primaire à l'enseignement supérieur, la crise reste persistante. Depuis 2004, l'Université de Lomé (UL) a entrepris des réflexions et des démarches pour instaurer le système Licence-Master-Doctorat (LMD) déjà en vigueur dans les pays anglo-saxons, d'Europe, voire de l'Inde ou de la Chine. Le LMD a sûrement des avantages et a révolutionné l'enseignement traditionnel et magistral, le cas contraire serait surprenant. Pourtant depuis l'expérimentation et la réalisation en bonne et dû forme du LMD à l'UL, il ressort que ce système entraîne beaucoup plus de maux dans le cursus universitaire. A nouveau système, nouveau langage et nouvelles méthodes. En réalité, quand on parle de LMD, il faut penser validation de crédit, semestralisation des cours. Toutefois, ce nouveau système ne rassure toujours pas les uns et les autres. Un étudiant de la Faculté de Droit interrogé à ce propos déclare : "Le LMD nous mène de complications en complications. On éprouve beaucoup de difficultés à s'en sortir. Il nous est demandé de valider toutes les unités d'enseignement avant l'obtention des diplômes ; ce qui n'est pas toujours évident. En revanche, cela augmente le taux d'échec. Actuellement, au lieu de faire sa licence en 3ans, il arrive de le faire en 4 ou 5 ans". Ils sont donc à redouter, les conséquences du LMD, parce qu'en dépit du nouveau système, les étudiants continuent d'être évalués selon l'ancien mode d'évaluation. Documentation presque inexistante, à la rigueur des outils didactiques désuets remplissent les diverses bibliothèques du campus. A l'heure où les NTIC sont plus que jamais vulgarisées, les apprenants, il

faut le dire ne sont pas encore au même diapason que d'autres étudiants ailleurs qui disposent de grandes salles informatiques doté de wifi. Ici une douzaine d'ordinateurs pour plus de 50.000 étudiants. C'est alarmant ! L'université, véritable laboratoire du savoir, peut encore mieux faire. Afin d'éviter de faire des victimes du nouveau millénaire, l'université doit se doter de conditions matérielles et financières nécessaires pour assurer de façon efficiente le LMD.

### Le chômage, fils d'une éducation déconnectée du monde professionnel

S'il est vrai que l'investissement dans l'éducation contribue à la croissance économique d'un pays, pourquoi alors tant de diplômés qui chôment, et qui ont le sentiment que leur formation n'a pas été pragmatique ? A en croire un recruteur d'entreprise, "nombreuses sont les profiles des demandeurs d'emploi qui ne correspondent pas aux compétences recherchées. Nous recherchons des aptitudes exploitables sur-le-champ. Ce n'est donc pas à nous d'ajuster les profiles des jeunes diplômés". Cette situation pousse depuis un certain temps des organisations à initier des foires de l'emploi, des semaines de l'étudiant dans le but de faire la vérité sur les besoins professionnels. Il est donc important de multiplier ces initiatives et surtout de réduire la fracture entre les emplois et les formations. Il en va pour le mieux-être de nos Etats en matière de développement économique et de souveraineté politique. Ainsi, on aura à l'avenir moins de diplômés oisifs ou conducteurs obligés de taxi-moto, etc. Une ressource humaine formée mais non opérationnelle est un véritable gâchis.

Benito MIDODJI

## L'ACC au secours des enfants de l'hôpital de Bè

Dans le but de contribuer au bien-être socio-psychologique et culturel des enfants démunis, l'Association CHILD TO CHILD (Enfant à Enfant) avec à leur tête, sa présidente fondatrice, Afoutou Ahoéfa alias Marthe Audrey (son nom d'artiste), vient d'offrir, le 31 mars dernier, des dons de vivres et de non vivres à la pédiatrie de l'hôpital secondaire de Bè.

Les bénéficiaires ont reçu chacun un colis comprenant des pains de savon, des détergents, de pagnes, des vêtements pour bébés,

des Nations Unies (ONU), Kofi Annan qui dit que "Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité", l'association compte subvenir un tant soit peu aux besoins des enfants en difficulté des localités les plus reculées du Togo.

L'association est fondée en mars 2011 et est au service de la protection, de l'éducation et du développe-



Un enfant de ACC remettant un don

des pâtes alimentaires, de Nutrilac, le lait Nestlé et du sucre.

Ce don évalué à un million de FCFA est destiné à une centaine d'enfants malades de l'hôpital. Les parents des enfants bénéficiaires ont été émus par cette action humanitaire de l'ACC et la remercient vivement.

Comme la vision de l'association se base sur celle de l'ancien Secrétaire général de l'Organisation

ment harmonieux de l'enfance. Elle a commencé d'être au chevet des enfants malades depuis 2004 avant d'avoir son récépissé le 24 janvier 2011 dernier.

Soutenons l'Association CHILD TO CHILD "à atteindre ses objectifs pour le bien-être des enfants déshérités. Car nos enfants sont la relève de demain.

Carole AGHEY

Tél :  
222.34.1  
905.25.6  
911.58.96




Nos domaines

- Placement d'Agents de sécurité
- Vidéosurveillance



Vision Jour & Nuit



Vente et Installation d'Alarme de voiture



Demo Unit - Gsm Car Alarm System

## Bonne gouvernance au Togo

**- Mme Ingrid Awadé part en guerre contre les transitaires véreux**  
**- A quand la visite de la société Jeunetrans ?**

Au Togo, l'on a l'impression que certains Togolais aiment à la fois une chose et son contraire. C'est en tout cas ce qui se dégage de l'attitude de certains journaux qui n'hésitent pas à accuser de laxisme le gouvernement sur qui ils tirent au même moment à boulet rouge à cause de sa rigueur envers les directeurs de société qui se livrent à des fraudes fiscales. Or, comme cela se fait dans tous les pays démocratiques, lorsque l'Etat découvre ce genre de malversations commises par une société, la seule solution, c'est de procéder à un redressement fiscal. Avant la nomination de Mme Ingrid Awadé à la tête de la Direction générale des Impôts, c'était un laisser-aller qui régnait dans cette boîte. Plusieurs directeurs de sociétés, au lieu de verser leurs redevances à la Direction générale des Impôts, préféraient donner quelques prébendes à certaines personnalités pour se soustraire à leurs obligations. Ce qui leur permettait de s'enrichir au diriment de l'Etat. Il a fallu l'arrivée de cette dame de fer à la tête de la Direction générale des Impôts pour mettre de l'ordre dans la maison en contraignant ces sociétés indécates à s'acquiescer de leur devoir. Au lieu de jeter des fleurs à cette femme très courageuse qui s'emploie nuit et jour à traquer les directeurs de société véreux pour renflouer les caisses de l'Etat, ce sont plutôt des attaques qui sont dirigées contre elle surtout dans les colonnes de la presse privée. Est-ce-à dire que les journaux auteurs de ces attaques applaudiraient si Mme Ingrid Awadé prenait des pots-de-vin et laissait ces sociétés qui brassent des milliards sur le sol togolais s'enrichir au détriment de l'Etat ? Il est vraiment indécent de se servir de nos colonnes pour soutenir ces directeurs de société qui usent de fraudes pour échapper au fisc. Notre noble rôle de journalistes serait plutôt de dénoncer ce genre de pratiques pour contribuer à la bonne gouvernance dans notre pays. Le contrôle fiscal dont a fait l'objet la société MONOTRANS pour les exercices 2006, 2007 et 2009 a permis un redressement d'impôt et taxes de quatre milliards cent trente millions deux cent neuf mille cent dix FCFA (4.135.209.110). Au lieu de négocier des échéanciers pour le remboursement, le directeur de cette société, M. AKAKPOVI Kokou préfère passer par la presse pour déverser sa bile sur la directrice générale des Impôts en la traitant de tous les



noms d'oiseaux. L'on se demande si MONOTRANS est la première société au Togo à subir un contrôle fiscal ? Plusieurs sociétés dont celles de transit et d'autres encore comme RAMCO, SAMEX, etc. ont déjà subi ce contrôle. Ce qui est évident, Mme Ingrid Awadé n'est pas prête à prendre des pots-de-vin auprès d'une société au détriment des caisses de l'Etat. La campagne de presse que M. AKAKPOVI Kokou a entreprise contre elle ne lui sera d'aucune utilité.

### A quand le contrôle fiscal de la société de transit Jeunetrans ?

Selon certaines sources proches de la société de transit Jeunetrans, son directeur, M. Gilbert, opérerait des fraudes fiscales, de fausses déclarations à la douane, TVA non versée, etc. Il y a donc matière à fouiner dans cette société où sent la magouille à haute dose. Selon nos sources, la société MONOTRANS et JEUNETRANS se livrent à la même pratique en fraudant allègrement avec la complicité d'un haut cadre des Douanes affecté au Port Autonome de Lomé et qui facilite des déclarations frauduleuses de leurs marchandises. Chronique de la Semaine reviendra en détails sur la société JEUNETRANS et ses pratiques frauduleuses.

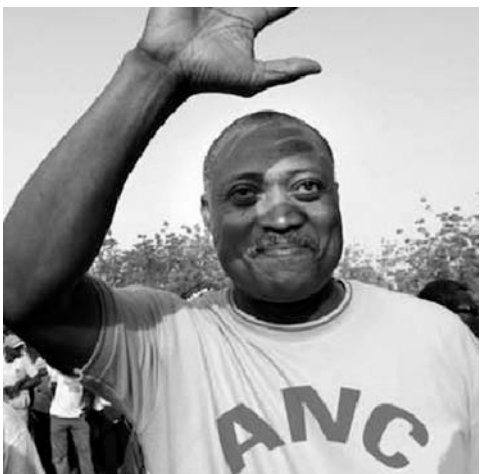
Pour l'heure, la Direction générale des Impôts doit poursuivre sa traque contre les sociétés véreuses qui, par des contorsions, refusent de payer les impôts. La nation en a besoin pour son développement.

Aliziu Dominique

## Le FRAC délocalise ses marches à Dékon

**Encore une provocation de Fabre**

Les responsables du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) et de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) ont décidé de localiser le point de départ de leurs marches de Jeudi et vendredi de Bè Kodjindji à Dékon. Après avoir tenté vainement toutes les stratégies de récupérer la prétendue victoire de leur leader, Jean-Pierre Fabre à l'élection présidentielle du 4 mars 2010, c'est contre le projet de loi réglementant la liberté de manifestation publique qu'il proteste. Comme si la contagion était mécanique, les leaders du FRAC/ANC pensent que le printemps arabe pourrait être facilement importé au Togo qui est en train de faire beaucoup d'efforts en matière de liberté d'expression et de manifestation. La délocalisation des marches du FRAC/ANC ressemble plus à une provocation qui vise, à n'en point douter, à créer des troubles au sein de la paisible population. Car une chose est de jouir de son droit de manifester, une autre est de permettre à l'autre de vaquer librement à ses occupations. Comme quoi, la liberté des uns s'arrête là où



commence celle des autres. La loi réglementant la liberté de manifestation sera saluante pour tous les Togolais si elle venait à être votée par l'Assemblée nationale. Du reste, penser que tout ce qui a pu réussir sous d'autres cieux doit nécessairement marcher chez nous, c'est faire preuve d'une naïveté sans précédent.

P.A.

## Le texte révisé du projet de loi portant liberté de manifestation au Togo remis par la Commission au gouvernement

**" Nous allons le défendre entièrement pour qu'il ne soit dirigé contre personne ", dicit Pascal Bodjona**

*La crise née de l'adoption par le gouvernement du projet de la loi portant liberté de manifestation au Togo est en passe de trouver une solution durable. Hier le texte révisé par la commission installée pour la cause a été remis au gouvernement. Du côté des deux parties c'est la satisfaction.*

L'adoption par le gouvernement le 1er mars 2011 du projet de loi réglementant les manifestations publiques au Togo a été diversement appréciée par les acteurs politiques et les organisations des défenses des droits de l'homme. Suite à ce tollé suscité par ce texte que certains considéraient comme une tentative de restriction des libertés de manifester au Togo dirigée contre l'opposition, le ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, porte-parole du gouvernement, Pascal Bodjona a rassuré les uns et les autres de la volonté du gouvernement de recevoir des observations et propositions des autres acteurs pour son amélioration. Car, il faut partir de quelque chose. Pour matérialiser cette bonne volonté du gouvernement de parvenir à une loi consensuelle, une rencontre entre acteurs politiques, représentants de la société civile, défenseurs des droits humains et le ministre de l'Administration Territoriale a eu lieu le 25 mars dernier. A l'issue de cette rencontre, deux commissions ont été créées pour réfléchir sur le contenu du texte (Cadre juridique et sanctions) et faire des propositions pour son amélioration.

Hier, les commissions qui ont révisé les textes sont allées remettre les résultats de ses travaux au ministre Bodjona à son cabinet. Le ministre a félicité les commissions pour le travail abattu et pour leur disponibilité à œuvrer pour que " notre pays puisse démontrer que lorsqu'il est possible avec la bonne foi de tous de discuter, il est possible de trouver des compromis ". Il a par ailleurs indiqué qu' " il était donc nécessaire de chercher un consensus afin d'avoir enfin une norme juridique dans laquelle nous tous nous pourrions nous retrouver ". Ceci est d'autant plus vrai que la démocratie et l'Etat de droit que le chef de l'Etat Faure Gnassingbé et son gouvernement sont en train de construire doit se reposer sur des normes. Et la loi réglementant les manifestations publiques au Togo participe du renforcement de la démocratie au Togo, parce qu'elle n'est dirigée contre personne mais concède aux citoyens la liberté de manifester.

Dans tous les cas, le ministre Bodjona a rassuré la commission qui s'est penchée sur ce



texte de la volonté du gouvernement de prendre en considération toutes les propositions et contributions. " Ce travail va être défendu pas comme un texte qu'une commission nous aurait proposé, nous l'avons fait de bonne foi, nous allons le défendre entièrement et de façon, efficace dans le respect de la procédure parlementaire pour qu'au bout du compte, le texte qui sera adopté par l'Assemblée nationale soit un texte qui ne soit dirigé contre personne, un texte qui soit fait pour l'ensemble des Togolais ". Pour lui, c'était la préoccupation du gouvernement qui pensait à juste titre répondu à une exigence pour mettre un terme à un flou juridique qui régnait.

Du côté de la commission, c'est la satisfaction. Leur porte-parole, Me Yaovi Dégli n'a pas manqué de s'exclamer à juste titre : " Nous l'avons réussi, en tout cas, nous avons essayé de le réussir. Le texte que nous avons finalement réussi à sortir n'est ni pour le gouvernement, ni contre le gouvernement, ni pour l'opposition, ni contre l'opposition. C'est au profit de tous les Togolais. C'est un texte qui réaffirme la liberté de manifester, le principe de liberté de se réunir. Et à partir de là, un certain nombre de dispositions qui se trouvaient dans le projet (...) ont été enlevées, modifiées. D'autres carrément supprimées ". Il rassure cependant : " Nous l'avons fait sans intention de nuire, mais de protéger les intérêts généraux de tous les Togolais ".

Me Dégli s'est en outre réjoui de cette ouverture du gouvernement, indiquant que ce dernier " pose pour la première fois un acte que nous avons considéré comme historique ". Il a souhaité que cet engagement aille jusqu'au bout pour que les Togolais puissent en tirer profit. Espérons que l'adoption de ce texte consensuel par l'Assemblée nationale ne va plus faire grincer les dents aux éternels insatisfaits.

P.A.

## Projet de loi sur les manifestations publiques

**Un consensus se dégage autour du texte**

La commission technique chargée de se pencher sur le projet de loi fixant les conditions de manifestations pacifiques publiques sur la voie publique a fait le point de ses travaux le 5 avril dernier à l'hôtel Eda Oba à Lomé. Des résultats issus des travaux de cette commission, on retient fondamentalement que les mesures répressives prévues aux chapitres des sanctions et des pénalités ont été atténuées.

Ainsi, la sanction prévue contre les instigateurs de dégradations des biens privés ou publics a été relativement adoucie comparativement à ce que prévoyait le texte initial qui a nourris la polémique. La commission propose dans l'article 25 : " Quiconque au cours d'une réunion ou manifestation publique aura volontairement occasionné des destructions des biens meubles ou immeubles privés ou publics sera puni d'une peine d'emprisonnement de six (06) mois à cinq (05) ans ou d'une amende de deux cent (200.000) mille à un million (1000.000) de francs CFA "

Ces amendements ont satisfait les acteurs politiques notamment les responsables de la CDPA, du MCD, de l'UFC, les Organisations de la Société Civile ainsi que les associations de

défense des droits de l'homme dont la LTDH. " Nous nous réjouissons de ce texte qui vient d'être présenté. On souhaite surtout que ce soit le même texte qui soit soumis à l'Assemblée Nationale pour la régulation des manifestations pacifiques", a indiqué M. Jean-Claude Homawo, consultant au bureau Directeur de l'UFC.

Le produit du travail de la commission clarifie les conditions des manifestations publiques. L'article 4 dispose que " les réunions et manifestations publiques (...), sont soumises aux seuls régimes d'information ou de déclaration préalable auprès de l'autorité compétente ".

Le président de la commission technique Jean Dégli, pour sa part s'est réjoui des acquis émanant des travaux, avant d'indiquer qu'il compte sur la bonne foi et l'esprit citoyen du gouvernement. Il reste donc à soumettre le présent texte à l'étude des parlementaires en vue de son adoption. M. Dégli a appelé tous les acteurs politiques à un large consensus autour de cette loi qui assurera contrôle des manifestations politiques au Togo.

C.S

# La 1ère session ordinaire de l'Assemblée Nationale ouverte mardi

## Les députés pensent à la consolidation de la paix sociale et au développement du Togo

**Les parlementaires togolais ont fait leur rentrée solennelle le mardi 5 février 2011. Cette première session ordinaire de l'année 2011 a été placée sous le thème " Rôle de l'Assemblée Nationale dans la consolidation de la paix sociale pour un développement harmonieux du Togo ". Plusieurs personnalités politiques, religieuses, diplomatiques, de même que des représentants des Assemblées nationales du Gabon, du Burkina Faso et du Mali ont pris part à cette séance qui s'est tenue au Palais des Congrès de Lomé, siège du parlement.**

Au total, 71 députés sur les 81 que compte notre parlement ont répondu présents à cette séance. A quelques mois de la fin de leurs mandats, les députés auront à examiner 46 textes de loi en instance au niveau de l'Assemblée nationale. Ces différents textes ont une dimension sociale, souligne le président de l'Assemblée nationale, El Hadj Abass Bonfoh, pour qui, cette rentrée " constitue une période charnière conduisant le peuple togolais à de nouvelles consultations populaires, à savoir les élections locales et

législatives de 2012 ".

Un travail de titan attend donc les élus du peuple, ce que El Hadj Abass Bonfoh n'a pas manqué de le souligner. " La session qui s'ouvre, aujourd'hui, ne sera pas du tout repos. Sur les quarante six textes de loi en instance, vingt-neuf seront affectés à la seule Commission des Relations Extérieures, six à la Commission des Finances et des Echanges, trois à la Commission des Lois, quatre à la Commission du Développement économique et de l'Aménagement du territoire, deux à la Commission du Développement Socio-culturel, un à la Commission des droits de l'homme et un à la Commission Défense et Sécurité ", a-t-il précisé. Il a salué le souci sans cesse renouvelé du gouvernement pour le bien-être de la population.

" Plusieurs des textes que nous avons adoptés et ceux que nous aurons à examiner ont une dimension sociale. Ils visent la création de meilleures conditions de vie pour les populations et traduisent aussi, à n'en point douter, la ferme volonté du gouvernement de réduire le chômage des jeunes qui est une constante préoccupation du chef de l'Etat ", a-t-il souligné. Il a par ailleurs



exhorté l'ensemble des Togolais à continuer à apporter leur soutien au chef de l'Etat Faure Gnassingbé et à lui faire confiance pour un aboutissement heureux des chantiers ouverts.

Saluant la présence des représentants des parlements frères (Burkina Faso, Mali, Gabon), il a indiqué que cela contribue au renforcement de la coopération et au développement de la diplomatie parlementaire. Car, estime-t-il, " Le monde devenant un village planétaire, et, face à la volonté de domina-

Mali et du Burkina Faso ont salué cette diplomatie parlementaire " à visage humain " qui s'établit entre nos différents parlements et qui favorise l'échange de points de vue, l'expérience politique. Cela permet, ont-ils souligné, d'élaborer un certain nombre d'idées à mettre à la disposition de nos gouvernements. L'honorable Assarid Imbarcaouane, 2e vice-président du parlement malien a exprimé le soutien de son institution au président Faure Gnassingbé dans l'accomplissement de sa mission. " Des progrès enregistrés dans tous les domaines ont conduit ses pairs à le porter à la tête de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine). Il a salué la présidence du Comité Interparlementaire de l'UEMOA (CIP/UEMOA) par l'honorable Dama Dramani et promis que son pays qui abrite le siège de cette institution lui apportera son soutien.

**Les parlements invités saluent la politique du chef de l'Etat**

Les parlements du Gabon, du

Pierre AGBANDA

## Santé

### Eliminer la graisse :

# Comment éliminer la graisse pour maigrir

**Eliminer la graisse peut se faire avec plusieurs approches. Voici nos conseils pour savoir comment éliminer la graisse afin de maigrir.**

Pour éliminer la graisse, la sagesse conventionnelle impose que vous mangiez moins et faites davantage d'exercice. La science a montré toutefois que si vous voulez vraiment attaquer le fond du problème et savoir réellement comment éliminer la graisse pour maigrir, vous devez trouver une façon de manipuler directement le métabolisme de votre corps afin de l'inciter à brûler les réserves de graisse de l'organisme.

#### Augmenter l'efficacité du métabolisme pour éliminer la graisse

Ce qui contrôle combien de poids vous prenez ou perdez est la conséquence directe de l'efficacité avec laquelle le métabolisme de votre corps fonctionne. Le métabolisme de votre organisme est ce qui régule la combustion de la graisse ou le stockage de la graisse dans votre corps.

Vous connaissez peut-être certaines personnes qui peuvent manger autant qu'elles le souhaitent tout en ne semblant jamais prendre du poids. Ces personnes savent éliminer la graisse évidemment (notamment en adoptant une alimentation équilibrée et en faisant régulièrement du sport) mais elles ont surtout un métabolisme efficace.

Inversement, vous connaissez probablement de nombreux gens qui font un seul écart alimentaire (en mangeant trop lors d'un seul repas) et qui prennent immédiatement du poids. Pourquoi cela se produit ?

C'est parce que ces personnes ont un métabolisme moins efficace.

Ainsi, quand les nutritionnistes vous disent qu'afin d'éliminer la graisse corporelle vous devez réduire votre consommation calorique, ce qu'ils veulent dire est que par rapport au taux métabolique de votre corps, si vous mangez moins de nourriture, vous allez perdre du poids.

#### Varier les apports caloriques pour éliminer la graisse

Pourtant, il existe une autre approche au régime qui vous aidera à éliminer la graisse du corps aussi vite que possible. Cette approche permet de manipuler directement le métabolisme de votre corps pour brûler la graisse et ainsi contourner le besoin de diminuer votre consommation de calories quotidiennes. Cette approche s'appelle "calories variables".

Il s'agit d'une théorie qui dit qu'en changeant par rotation les types de calories que vous consommez, d'un repas à l'autre, d'un jour à l'autre, vous pouvez déclencher le mode "combustion de graisse" de votre métabolisme. La théorie des "calories variables" suppose que vous mangiez par exemple au total 1 700 calories aujourd'hui puis 1 900 calories demain puis 1 600 calories le lendemain. Les repas sont pris à des intervalles irréguliers, par exemple à 8h et 13h puis 19h aujourd'hui, à 9h et 12h30 puis 20h demain, à 8h30 et 12h puis 18h30 le lendemain.

Vous pouvez alors manger autant de nourriture que vous souhaitez tous les jours sans vous inquiéter des comptages de calories, des quantités de glucides ou de

graisses. Vous allez insister plutôt sur la consommation de types spécifiques d'aliments à des intervalles spécifiques de temps, afin d'obtenir la réaction métabolique appropriée qui permettra de brûler et d'éliminer la graisse.

#### Brûler plus de calories pour éliminer la graisse

Plus sûre que l'approche "calories variables", vous pouvez suivre la méthode "brûler davantage de calories". Afin d'éliminer la masse grasse et maigrir, vous devez brûler plus de calories que vous n'en consommez. Mais cela ne signifie pas que vous devez arrêter de manger. Vous devez seulement manger modérément et faire de l'exercice au moins 3 fois par semaine.

En effet, essayer de vous affamer (en ne mangeant pas, en sautant des repas) ne fera que ralentir votre métabolisme et cela peut potentiellement nuire à votre corps. Faire des ajustements aux nourritures que vous mangez mènera à la perte de poids.

La plupart des personnes en surpoids ou obèses voudraient perdre du poids, mais beaucoup ne semblent pas connaître la meilleure façon d'éliminer la graisse. Pour commencer à voir des différences, elles doivent effectuer quelques changements dans leurs habitudes et dans leurs styles de vie. Il n'y a pas de pilule magique pour faire maigrir. Les pilules minceur ou les médicaments brûleurs de graisse ne peuvent pas remplacer un comportement alimentaire sain quand vous voulez éliminer la graisse corporelle.

A suivre

## Fait divers

# Halte à l'inceste

La petite Egnonam a soufflé le 4 mars sa deuxième bougie. Comme à sa naissance en mars 2009, son père LORI et sa mère TASSI ont accueilli l'évènement avec joie. Les voisins du couple, les parents et autres sympathisants invités pour la circonstance en étaient eux aussi fiers et comblés. Personne, y compris le couple lui-même, n'avait su que cet enfant était incestueux. Ce qui va ouvrir les yeux aux parents, c'est la maladie de l'enfant. En effet, un mois ne passe sans que les parents ne conduisent la petite Egnonam dans une formation sanitaire. Tout a été fait à cet effet mais les résultats escomptés ont toujours tardé à arriver. Aussi, le papa s'est-il vu surendetté au point d'être obligé d'adopter de nouvelles habitudes, qui malheureusement ne plaisent plus à la dame. Exacerbée, dame Tassi a donc jugé nécessaire de porter la nouvelle à la connaissance de sa tante. " Ma tante représente tout pour moi ", a-t-elle laissée entendre avant de renchérir que c'est elle qui l'a élevée depuis l'âge de 4 ans. " Elle m'a raconté que ma maman m'a abandonnée pour partir en aventure au Nigéria. Ma mère n'est jamais revenue. Certes elle a appelé plus d'une fois pour nous dire qu'elle est en vie et qu'elle envisage rentrer au bercail. J'ai vu ma maman pour la première fois ce 1er avril 2011. Elle est arrivée sur insistance de ma tante ". C'est donc sa venue qui va permettre de découvrir le pot-aux-roses. En effet, elle décida le lendemain de son arrivée d'aller à la rencontre de sa fille Tassi. Elle fut donc conduite par sa sœur, tante maternelle de Tassi. Elles sont arrivées au domicile de LORI, au quartier Vakpo à Lomé, en l'absence de ce dernier. Fort heureusement, Tassi, elle était là. Elle était en train justement d'administrer à la petite le médicament prescrit la veille. La joie a été de courte durée. Dame Tassi n'a pas pu supporter la longue absence de sa maman et surtout ce que cette absence a pu entraîner comme conséquences dans son vécu. Des discussions chaudes ont alors été entendues ameutant de ce fait les voisins. Ceux-ci n'ont pas hésité à prendre d'assaut le domicile de LORI pour éteindre le feu. Lori qui était lui aussi hors de la maison arrive et trouve son domicile envahi. Avançant vers la porte d'entrée de sa chambre, il interrogea sa femme en ces termes : " Madame, peux-tu me dire ce qui se passe chez moi ? ". Avant même que l'intéressée ne réponde, c'est plutôt l'étrangère qui intervient stupéfaite : " Si je ne me trompe pas, c'est bien Lori ? Me reconnais-tu ? ". LORI répond par l'affirmative et ajoute : " N'est-ce pas toi, Massan, fille du boutiquier ? Qu'est ce que tu es devenue ? " Et d'ajouter : " C'est toi qui a refusé de m'épouser et je ne suis pas heureux. Mais dis-moi, mon épouse te doit quelque chose ? ". Sur ce, dame Massan eu le cœur serré. Se fondant en larmes, elle déclara : " Je suis coupable de tout ton malheur. Tu as épousé ta fille. Quand je t'ai quitté, je portais la grossesse. Je l'ai accouchée à Lomé et je n'ai jamais eu l'opportunité de t'en informer. Je sollicite ton indulgence à mon égard ". Ces propos ont suscité pitié mais aussi beaucoup de haine. N'eût été l'intervention musclée des visiteurs, il y aurait un drame dans la maison. Aux dernières nouvelles, les deux familles ont convenu de se confier aux oracles. Cette situation regrettable a le mérite de nous interpeller à proscrire ces comportements malsains préjudiciables à nos progénitures. Courage !

B. TALOM

## COIN DE L'UEMOA

## La crise ivoirienne va impacter la croissance de 4,0% prévue en 2011 Devenue le souci commun de l'Uemoa

Devenue la brûlante et inquiétante actualité de l'heure, la crise ivoirienne, dont l'assaut final du Palais présidentiel est toujours attendu par les pro-Gbagbo, n'a pas fini d'inquiéter les économistes de tous bords. Après le Fonds monétaire international (Fmi) il y a quelques jours, c'est le Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) - l'organisation commune à huit pays francophones d'Afrique de l'ouest y compris le Togo - qui évoquait vendredi dernier à Lomé une probable chute du taux de croissance en cette année. Dans un communiqué dont L'UNION a eu copie, le Conseil des ministres a relevé que l'activité économique dans l'Union "sera négativement affectée par la crise en Côte d'Ivoire". "Le taux de croissance réelle du produit intérieur brut (PIB), qui était initialement prévu à 4,0% en 2011, pourrait ressortir à un niveau significativement plus faible". Il est à cet égard recommandé aux Etats membres et aux institutions la mise en œuvre de mesures de soutien en vue de la relance de la croissance.

La réunion de Lomé intervient après celles des 1er et 26 février 2011 au siège de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao, commune aux mêmes Etats) à Dakar, au

Sénégal. Il y était toujours question de l'examen de la situation économique et financière de l'Union au regard des évolutions de la crise politique en Côte d'Ivoire. "Dans ce contexte, au sein de l'Uemoa, le taux de croissance du Pib est attendu à 3,9% en 2010 contre 3% en 2009", a indiqué José Mario Vaz, ministre des Finances de la Guinée-Bissau, président du Conseil.

Le Conseil des ministres ordinaire a également exprimé ses préoccupations quant aux perspectives d'évolution du niveau général des prix dans le contexte actuel marqué par une forte progression des cours du pétrole et des prix des produits alimentaires importés. Le renchérissement des denrées alimentaires et des produits pétroliers dans la plupart des pays de l'Union, ainsi que les tensions sur les prix des denrées liées à la crise politique ivoirienne, ont entraîné une hausse de l'inflation, qui a atteint un niveau de 3,9% en décembre 2010 et devrait s'établir en moyenne annuelle dans l'Uemoa à 3,2% en 2011.

Mais les ministres ont relevé que les bons résultats de la campagne agricole 2010/2011 devraient toutefois contribuer à atténuer la hausse des cours des denrées alimentaires dans l'Union.

Les ministres ont, à cet effet,

souligné la nécessité de poursuivre et d'accélérer la mise en œuvre des mesures identifiées en 2008 pour la maîtrise de l'inflation et la relance de la production agricole dans l'Union. Le Conseil des Ministres a instruit les Institutions communautaires de lui faire un bilan de ces mesures lors de sa prochaine session, probablement fin avril à Lomé, qui sera suivie d'une Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement.

Dans ce contexte d'incertitudes, marqué par la dégradation des perspectives de croissance et la résurgence des tensions inflationnistes, les ministres ont noté l'orientation imprimée à la politique monétaire par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) qui maintient une vigilance accrue dans le suivi de l'inflation tout en soutenant la croissance économique. Les ministres ont fait le point des mesures prises par la Banque centrale pour limiter les répercussions de la crise ivoirienne sur la stabilité financière dans l'Union. A cet égard, ils ont demandé à la BCEAO de préparer les conditions d'une reprise coordonnée et ordonnée des activités bancaires en Côte d'Ivoire, dans la perspective d'un dénouement de la crise politique.

Source : Union

## Le Restaurant d'Art Africain Waaty vous accueille pour vos anniversaires et dîners d'affaire

Le Restaurant d'Art Africain Waaty, situé à Tokoin hôpital vous propose des weekends de rêves. Des menus gastronomiques vous sont proposés de quoi aiguïser vos appétits. Dînez à la chandelle à Waaty et demandez des cocktails exotiques et aphrodisiaques confectionnés tous les weekends au cours des soirées à thèmes. Invitez-y vos amis et ils ne vous quitteront plus. Pour vos anniversaires et dînez d'affaires, choisissez Waaty! Waaty en Bambara signifie le temps. Alors Waaty rendra votre temps paisible et agréable.

\* Menu de samedi 09 et dimanche 10 avril 2011

- Méchoui de mouton
- Poulet à la moutarde
- Pintade pili pili
- Poisson braisé + atséké
- Brochette + frits
- Pizza watienne

\* Les mercredis (soirée enfants)

- de 14h30 à 17h : crêpes Nutella + marionnettes
- de 17h 30 à 23h : crêpes salée et sucrée + Méchoui pour les grands



La directrice Mme Monique Diakité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Togo : un quatrième Don pour la relance économique et la gouvernance, en contribution à la poursuite des réformes économiques et de la gouvernance

WASHINGTON, 5 avril 2011 - L'appui financier accordé au Togo contribuera à la mise en œuvre du programme de réforme économique du pays, et permettra de réduire l'écart entre les coûts d'exécution des principaux piliers de la stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté et les ressources publiques disponibles.

Le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé ce jour, un don d'un montant de 28 millions de dollars (environ 14 milliards FCFA) en faveur de République Togolaise pour financer la mise en œuvre du quatrième Don pour la relance économique et la gouvernance (DREG-4). Cet appui budgétaire vise à appuyer l'exécution des réformes de gouvernance économique lancées dans le cadre des opérations précédentes, à savoir les DREG-1, DREG-2, et DREG-3, que la Banque a financé pour le Togo respectivement en 2008, 2009 et 2010. De manière spécifique, le DREG-4 vise principalement la poursuite et l'approfondissement des réformes destinées à améliorer la gestion des finances publiques et la gouvernance des secteurs clés de l'économie. Dans ce cadre, la nouvelle opération va mettre l'accent sur deux axes principaux, notamment : (i) le renforcement de la gouvernance, en vue d'améliorer la formulation, l'exécution et le contrôle du budget, et la passation des marchés publics ; et (ii) la consolidation des bases pour une croissance solide et durable, incluant la poursuite des réformes dans les secteurs du phosphate, du coton et de l'énergie.

Les réformes soutenues par cette nouvelle opération sont importantes pour le Togo. Elles permettront d'utiliser les ressources publiques de manière optimale et efficace pour financer la relance économique et sociale du pays. L'approbation du DREG-4 repose sur un ensemble d'actions préalables dans les domaines suivants :

- Gestion des finances publiques : (i) préparation de projets de décrets et de lois d'application des six directives de l'UEMOA relatives aux finances publiques ; (ii) publication de rapports trimestriels sur l'exécution du budget 2010, et présentation au parlement du projet de loi de finances 2011 avec un cadre de dépenses à moyen terme pour les secteurs éducation, santé et agriculture ; (iii) adoption d'un décret sur la programmation de la gestion de la trésorerie ; (iv) soumission par le liquidateur de la SOTOCO Société togolaise de coton (ancienne compagnie cotonnière), la CEET Compagnie d'énergie électrique du Togo, la SNPT Société nouvelle des phosphates du Togo et Togo Télécom de leurs bilans financiers respectifs pour 2007 et 2008 à la Cour des comptes ; et (v) création d'un site web consacré à la passation des marchés, publication et diffusion d'un journal sur la passation des marchés.

- Secteur cotonnier : (i) mise en œuvre d'un système de comptabilité analytique pour la Nouvelle société de coton (NSCT Nouvelle société cotonnière du Togo) conformément aux recommandations du rapport d'évaluation ; et (ii) formation des dirigeants des producteurs afin de renforcer leur participation au conseil d'administration de la NSCT. Les objectifs visés sont d'améliorer la gestion financière de la NSCT et de renforcer la représentation et la capacité des producteurs pour assurer leur meilleure participation au processus de prise de décision.

- Secteur du phosphate : adoption d'un plan d'action détaillé et d'un budget pour les activités à mener dans le cadre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). L'objectif visé est de renforcer la gouvernance en améliorant la transparence et la responsabilisation, contribuant ainsi à accroître la confiance du secteur privé et des bailleurs de fonds.

- Secteur énergétique : adoption d'un décret sur l'ajustement tarifaire des services d'électricité. Cette action préalable contribuera à améliorer la situation financière de la CEET au moment où elle répercute sur les consommateurs les effets de l'ajustement tarifaire effectué par la CEB Communauté électrique du Bénin en juin 2009.

A l'occasion de l'approbation par le Conseil du DREG-4, Monsieur Madani M. Tall, Directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Togo, a félicité les autorités togolaises pour les efforts déployés en vue de mettre en œuvre les actions préalables relatives à la nouvelle opération d'appui budgétaire : " Ces efforts ont permis de consolider les réformes lancées en 2008 avec notre premier appui budgétaire. Nous restons convaincus que le DREG-4 aidera à poursuivre l'exécution du programme de réforme du pays, pour appuyer le redressement économique et social, et faire face aux problèmes institutionnels et économiques ". Monsieur Tall a également félicité le gouvernement pour les efforts fournis dans le but d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTe et l'encouragement à intensifier les réformes déjà commencées pour tirer pleinement parti des avantages de la remise de dette, c'est-à-dire, mobiliser avec plus de facilité les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté.

Le DREG-4 est aligné sur la Note de Stratégie Intérimaire de la Banque mondiale pour le Togo, et également sur stratégie de réduction de la pauvreté du Togo. Cette opération est coordonnée avec d'autres programmes de la Banque mondiale pour le Togo, et avec le programme du Fonds monétaire international.

Le ministère de l'Économie et des Finances du Togo est chargé de l'exécution de ce don qui sera débloqué en une seule tranche.

# Un homme qui sonne vrai, une musique qui sonne juste

**Ayaovi Mensah, alias "King Mensah", a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur le 15 mars dernier, rapporte le site de l'ambassade de France à Lomé. La distinction a été remise, au nom du président de la République française, par Dominique Renaux, l'ambassadeur de France au Togo.**

Dans son discours, le diplomate a souligné que l'auteur, compositeur et interprète était l' " exemple vivant d'un homme qui sonne vrai, d'une musique qui sonne juste " .

Pour Dominique Renaux, le ruban rouge récompense l' " éminent talent artistique l'engagement social et citoyen " de l'artiste.

## Voici l'intervention de l'ambassadeur de France

Nous sommes réunis aujourd'hui auprès de Ayaovi King MENSANH pour rendre hommage à l'artiste, à son talent mais aussi à l'homme d'engagement. Je n'ai pas l'intention de retracer sa vie et sa carrière. Ce serait présomptueux : ses parents, ses amis ici présents la connaissent mieux que moi. Quant à son œuvre, elle est publique, elle fait d'ores et déjà partie de la culture togolaise. Je dirai simplement que vous êtes, à 40 ans à peine, un artiste accompli, un artiste reconnu, à la fois auteur, compositeur, interprète. Quelle carrière depuis les " Dauphins de la capitale " de votre enfance, le groupe KI-YI d'Abidjan, FAFANEVA et

j'en passe, depuis votre premier album intitulé " Madjo " (je vais partir) en 1995, c'était hier, jusqu'à votre sixième et dernier album " DA ", que vous avez présenté à l'occasion d'un grand concert au stade de Kuégue devant 25.000 spectateurs, le 26 décembre dernier. Immense succès populaire.

Vous avez, de l'artiste accompli, toutes les qualités : la sensibilité, qui remonte toujours à l'enfance, l'originalité, qui implique le courage d'être différent, de sortir de la voie tracée, le goût du travail, beaucoup de travail, de technique, le style ou plutôt les styles : style musical, très mélodieux avec un timbre de voix inimitable, souple et puissant, style vestimentaire, bien connu, et une présence sur scène. Dernière qualité, peut-être la plus essentielle à sa propre intégrité : votre modestie.

C'est la modestie qui empêche d'être anesthésié par la reconnaissance sociale, par le succès qui risque de dresser des murs, de faire oublier ceux qui vous entourent, ou relâcher l'effort nécessaire pour se dépasser encore et toujours. Vous êtes, et vous vous voulez, profondé-



ment togolais.

Vos chansons sont un chant d'amour pour vos concitoyens et votre pays. Elles prônent les valeurs du partage, du dialogue, de la solidarité. A ce titre, vous œuvrez grandement pour la réconciliation et la paix sociale au Togo à travers une musique qui réconcilie, elle, modernité et tradition. Cette tradition enseignée par votre père, Kofi Mensah, chanteur traditionnel d'Adamé auquel vous rendez toujours hommage pour tout ce que vous lui devez. Votre pays vous rend bien l'amour que vous lui portez : sur un plan officiel - vous avez été fait Officier de l'ordre du Mono en 2008 - comme par votre immense popularité. Vous êtes aussi un artiste africain, qui a travaillé avec des groupes ivoiriens notamment et a été

récompensé à deux reprises par des Koras du meilleur artiste du continent, en Afrique du Sud.

L'Afrique à qui vous dédiez votre dernier album " Debout, mère, il est temps de renaître. Lève-toi, da Afrique ". Vous connaissez aussi très bien la France, où vous avez passé plusieurs années à vous former aux différents métiers du spectacle. J'ai d'ailleurs relevé que la plupart de vos enregistrements sont réalisés en France et ... qu'il vous arrive de chanter en français (Titre " Maman " de votre dernier album ). Mais vous avez choisi de revenir dans votre pays pour développer vos créations plutôt que de céder aux sirènes du show-biz et à ses produits formatés. Vous êtes ainsi un partenaire permanent et fidèle du Centre Culturel Français de Lomé, pour vos spectacles mais aussi pour des projets artistiques. Vous participez au total à l'essor et aux valeurs de la Francophonie, qui consiste aussi à défendre la diversité culturelle.

Loin de jouer en solo, vous encouragez la création artistique togolaise en associant des artistes à vos concerts (par exemple lors du concert de Kégué). Coïncidence, vous avez chanté avec le père de Dobet GNAHORE qui va se produi-

re sur la scène du CCF le 27 mars. La sensibilité qui est à la source de votre art vous porte aussi au contact des autres, à leur écoute. Vous vous produisez fréquemment dans des concerts à vocation caritative et consacrez beaucoup de temps et de ressources à l'action humanitaire : c'est ainsi que vous avez créé deux centres d'accueil d'orphelins, à Lomé et au Lac Togo (ALODO), qui assurent aussi un suivi attentif de la scolarité de ces enfants. D'ailleurs, votre centre vient de connaître son premier bachelier. Pas question pour vous d'oublier le milieu d'où vous êtes issu, d'oublier ces êtres vulnérables que sont les enfants.

Vous êtes, King Mensah, l'exemple vivant qu'un homme qui sonne vrai produit une musique qui sonne juste, qu'un homme qui suit ses rêves mais aussi des principes de vie saura faire résonner le cœur de ses proches, fait résonner l'universel qui est en chacun de nous.

Aussi, compte tenu de votre éminent talent artistique et de votre engagement social et citoyen, et sur ma proposition, le Président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, a-t-il décidé de vous distinguer à l'occasion des promotions exceptionnelles de la commémoration du Cinquantième des Indépendances Africaines.

Source : republicoftogo

## FLASH : "Ce n'est pas le concept de Dj Arafat"

**Ils se sont révélés au public togolais grâce à leur chanson " Assilassimé " en 2008. Au départ, ils étaient trois sociétaires de ce groupe appelé " Flash " ; par la force des choses, ils sont maintenant deux à continuer l'aventure. Fantomas, désormais Capitaine Brazzo et 20Mars du groupe " Flash " se sont confiés à la rédaction de togoenvogue.com dans la rubrique 5 questions à un togolais après un single " No Time " qui défraie la chronique en ce moment. Lisez plutôt...**

**Comme vous l'avez dit, vous avez commencé avec " OGBRAGADA " mais maintenant on sent plus " DJ Arafat ", pourquoi ce changement de tendance ?**

Non, ce n'est pas DJ ARAFAT et non pas le concept de Arafat, je dirai que c'est le système " OGBRAGADA " qui continue toujours parce qu'il y a l'évolution dedans, vous voyez ? Si vous comparez les premiers morceaux de Toofan et ceux qu'ils font aujourd'hui, vous allez voir qu'il y a une grande différence, c'est un peu ça. Sinon le " OGBRAGADA " continue toujours.

par beaucoup de personnes, une association de personnes. Il y a MEDIABIZ TOGO et MEDIABIZ COTE D'IVOIRE qui ont tourné le clip. Il a été tourné à Lomé puis à Abidjan. Dans le clip, il y a le danseur d'ARAFAT " carton rouge 5ème étoile ", c'est le gars qui a dansé pour nous.

**Quelques projets du groupe FLASH ?**

On sera présent au festival Africarythmes et on envisage aussi de faire une tournée nationale dans notre pays parce qu'on est togolais. Et je vous confirme aussi que bientôt nous serons au côté d'Abidjan pour les tournées d'ARAFAT DJ puis les autres DJ, LEWIS et bien d'autres.

**En tant qu'artistes, quels sont les plus grands spectacles qui vous ont déjà marqué ?**

On a fait trop de spectacles, à Kara, à Lomé, à Aného, à Atakpamé. Tout récemment à Kégué avec King Mensah, tous les concerts de Toofan, tous les concerts des grands artistes, Castro qui était à Lomé, Mzbel, Meiway. On a fait trop de concerts.

**Un mot à l'endroit de la diaspora ?**

**Fantomas** : FLASH leur dit de ne pas courir, de patienter. Le capitaine et son Fantomas arrivent bientôt, on va leur faire plaisir.

**Brazzo** : Je confie tout au Père Tout Puissant, le Miséricordieux parce que c'est lui qui nous donne la force aujourd'hui de faire des morceaux, de dégager l'esprit musical avec mon frère FANTOMAS.

Source : togoenvogue



**Présentez-vous aux togonautes et faites-nous un petit parcours de votre présence sur la scène musicale**

Moi, c'est Fantomas du groupe FLASH. Moi c'est 20Mars ; aujourd'hui je change encore de nom. Désormais, c'est Capitaine Brazzo.

**Capitaine Brazzo** : FLASH est un groupe togolais qui a connu ses débuts en 1998 avec quatre (04) personnes. On faisait du " Ogragada ", on était ensemble avec le groupe Toofan qui est devenu aujourd'hui le top n°1 togolais ; on a débuté tous ensemble. Et voilà aujourd'hui, FLASH est à son 3ème album qui est intitulé " NO TIME ". Le 1er était " ASSILEASSIME " et le 2nd " EVOLUTION " .

**Le 3ème album " NO TIME " qui fait actuellement du bruit sur toutes les chaînes de la capitale, quel est le message véhiculé ?**

**FANTOMAS** : C'est parce que tout le monde sait présentement qu'il y a pas le temps, si tu restes là en disant que tu vas passer un peu de temps tu seras en retard d'où le thème il n'y a pas de temps. BRAZZO : C'est ça. On a pas le temps, le capitaine aussi n'a pas le temps.

**Le clip a été réalisé avec une qualité vraiment appréciable, on ne dirait pas que c'est un clip réalisé au Togo, est ce que le groupe FLASH travaille avec une équipe derrière ?**

Je dirai que le clip a été tourné

## Réconciliation par le football

### Le tournoi initié par le FEG FAN'S CLUB se poursuit à Gboto

**Le tournoi de la réconciliation initié depuis le 26 février dans le Canton de Gboto par Faure Essozimna Gnassingbé Fan's club (FEG FAN'S CLUB) se poursuit normalement avec la certitude d'atteindre l'objectif visé.**

L'organisation pratique de ce tournoi est assurée par un comité d'organisation qui suit les préliminaires depuis deux semaines. Le coup d'envoi officiel a été donné le 19 mars par le coordinateur national Dossouvi Hilaire Logo entouré pour la circonstance des membres du comité d'organisation du tournoi lors de la rencontre opposant ce jour-là même l'équipe de Gboto-Vodoupe à celle de Temanoukopé. Le match a été âpre car les deux formations, du début jusqu'à la fin, ne se sont pas fait de cadeau. La compétition dénommée " Tournoi de la Réconciliation " rassemble onze équipes et a pour objectif selon le coordinateur national de " rapprocher les jeunes de toutes les obédiences politiques du milieu par l'instauration d'un climat de confiance, d'un esprit de tolérance et de non-violence conformément à la politique nationale du chef de l'Etat ". Avant de remettre deux ballons à chacune des deux équipes qui ont durement discuté le match soldé sur un nul,

le coordinateur national du FEG FAN'S CLUB a convié la population à cultiver la tolérance et à accepter les voisins quelle que soient ses différences.

La finale de ce tournoi doté de coupe est programmée pour le 27 avril 2011.

Sylvia Do Régo

## CHRONIQUE

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 320 92 75 / 901 21 69

### Directeur de la Publication

**ALIZIOU ESSODINA**  
901 21 69

### REDACTION

**AGBANDA Pierre**  
**A. KAPO**  
**B. Talom.**  
**Dao Kossi**  
**Vicarmelo T.**  
**Carole AGHEY**

**Imprimerie Service Compris**  
Tirage : 2000 ex.

# Les combattants de Ouattara se heurtent au bunker de Gbagbo

**Les forces du président ivoirien reconnu par la communauté internationale Alassane Ouattara ont échoué mercredi à Abidjan à s'emparer du bunker où est retranché le chef de l'Etat sortant Laurent Gbagbo, qui refuse toujours de se rendre malgré l'effondrement de son régime.**

Au lancement de l'attaque en début de matinée, l'optimisme était pourtant de rigueur: "on va sortir Laurent Gbagbo de son trou et le remettre à la disposition du président de la République", avait annoncé à l'AFP Sidiki Konaté, porte-parole de Guillaume Soro, Premier ministre de M. Ouattara.

Mais à 12H00 (locales et GMT), les tirs à l'arme lourde ont cessé près du palais et de la résidence, plongeant ces quartiers dans un calme inhabituel.

En fin d'après-midi, un habitant rapportait que les combattants pro-Ouattara avaient dû effectuer un repli devant la résidence.

"Il y a une pause dans les combats", a-t-il dit. "Les Forces républicaines (pro-Ouattara) sont arrivées jusqu'à 150 mètres du portail mais ne sont pas entrées", a-t-il



poursuivi. Elles ont dû opérer un "retrait", a-t-il ajouté. Cette attaque survient au lendemain d'une journée d'intenses mais infructueuses tractations, au cours desquelles M. Gbagbo a refusé de démissionner, malgré d'importantes pressions.

Ces derniers jours, la télévision de M. Ouattara diffusait des extraits du film "La chute" retraçant les derniers instants d'Adolf Hitler, avant son suicide dans un bunker de Berlin, assiégé par les troupes soviétiques. "Moi, je ne suis pas un kamikaze, j'aime la vie", a affirmé M. Gbagbo mardi à un journaliste français. "Ma voix n'est pas une voix de martyr, je ne cherche pas la mort mais si la mort

arrive, elle arrive".

M. Ouattara a demandé à plusieurs reprises à ses troupes de garantir "l'intégrité physique" de son rival. L'assaut lancé par les combattants pro-Ouattara "est une tentative d'assassinat du président Gbagbo", a jugé le porte-parole de son gouvernement, Houa Don Mello, accusant la force française Licorne d'avoir fourni "un appui aérien et terrestre". "Ni l'Onuci ni la force Licorne ne participent (aux) combats qui se déroulent en dehors du champ de la résolution 1975" de l'ONU, réclamant la neutralisation des armes lourdes, a déclaré le chef de la diplomatie française Alain Juppé.

A la suite de l'échec de l'assaut des forces pro-Ouattara, le ministre français de la Défense, Gérard Longuet, a assuré que Paris n'interviendrait pas en Côte d'Ivoire si M. Ouattara faisait appel à elle pour déloger définitivement Laurent Gbagbo de son bunker.

Si la France refuse une aide militaire à M. Ouattara, son rival peut encore se prévaloir d'un soutien: l'Angola, qui possède une des armées les plus puissantes du continent, le considère toujours comme le "président élu", selon le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Depuis le scrutin présidentiel du 28 novembre, qui a plongé le pays le plus riche de l'Afrique de l'Ouest francophone dans une quasi-guerre civile, Laurent Gbagbo n'a jamais reconnu la victoire d'Alassane Ouattara, au terme d'un processus électoral pourtant certifié par l'ONU. Son régime s'est écroulé, les chefs de son armée ont appelé au cessez-le-feu, les frappes de l'ONU et de la France ont détruit une grande partie de son armement lourd, de nombreux fidèles ont fait défec-

tion, mais il a obstinément refusé de signer sa démission. Outre la résidence et le palais, les derniers partisans de M. Gbagbo contrôlent le camp militaire d'Agban, le plus important du pays, près duquel ont été entendues aussi des fortes détonations.

A Abidjan, les habitants traumatisés par les récents combats restent pour la plupart terrés chez eux. Dans certains quartiers, les rues quasiment désertes étaient abandonnées aux pillards, l'eau et l'électricité sont coupées par endroits, les provisions de nourriture s'amenuisent. Dans d'autres un début de retour à la normale s'esquisse. Les affrontements à l'arme lourde dans Abidjan ont fait, selon l'ONU, des dizaines de morts et la situation humanitaire est devenue "absolument dramatique", la plupart des hôpitaux ne fonctionnant plus.

Quelque 440 ressortissants étrangers, dont des Français, ont par ailleurs quitté mardi Abidjan, et 410 devraient le faire d'ici mercredi soir, selon la force française Licorne.

Source :AFP

## En Libye, les combats se poursuivent autour de Brega

### Les combats sont toujours concentrés autour du port pétrolier de Brega

L'aide aux civils de Misrata, en Libye, va arriver par la mer, principalement. L'Alliance atlantique l'a fait savoir ce mercredi 6 avril, près de 48 heures après un appel au secours d'un responsable des insurgés. Cela fait plusieurs jours que les habitants de cette ville de l'ouest du pays sont prisonniers des bombardements des troupes du colonel Kadhafi. Côté l'est du pays, les rebelles continuent de reculer face aux tirs d'artillerie de l'armée régulière. Les forces de Mouammar Kadhafi progresseraient en direction d'Ajdabiya, dans l'est du pays. Cette ville hautement stratégique qui ouvre la route vers Tobrouk et Benghazi.

Le front va et vient sur quelques kilomètres



et les combats sont toujours concentrés autour du port pétrolier de Brega contrôlé par les forces pro-Kadhafi. Les insurgés ont fait état de violents combats à l'est de cette ville, à une vingtaine de kilomètres sur la route côtière qui mène à Ajdabiya à une soixantaine de kilomètres de Brega et plus loin à Benghazi, le fief de la rebel-

lion.

Les deux camps piétinent donc dans cette zone très fluide depuis plusieurs jours et pour progresser les insurgés ont besoin d'aide. Ils en appellent à l'Otan, à la coalition. Ils leur demandent plus d'aide.

Des manifestants à Benghazi ont même accusé l'Alliance atlantique d'être inactive, de laisser les forces gouvernementales détruire des villes. Brega, Bin Djaouad, Ras Lanouf sur la ligne de front, mais aussi Misrata bien plus à

l'ouest à 220 kilomètres de Tripoli, une ville complètement assiégée et pilonnée par les forces pro-Kadhafi depuis 40 jours.

Les insurgés craignent l'enlèvement et que Mouammar Kadhafi profite de cette situation stagnante.

Source :RFI

## Election de Boni Yayi: une prestation de serment dans la contestation

**Au Bénin, la présidentielle est finie. Boni Yayi a été réélu avec 53% des voix, et sauf report de dernière minute, il prêtera serment aujourd'hui mercredi 6 avril 2011. L'opposition ne décolère pas. C'est presque un cauchemar que d'avoir été mis K.-O. à l'entame de la compétition.**

Elle estime être flouée de sa victoire. Que c'est dur pour un opposant historique de la trempe de Me Adrien Houngbédji de perdre une élection présidentielle qu'il pensait dans son for intérieur presque pliée d'avance ! Rarement, en effet, les opposants à l'ancien patron de la BOAD auront mis autant les petits plats dans les grands en taisant - le temps d'une campagne - leur querelles intestines pour jeter leur dévolu sur un homme d'expérience qui ne manque pas de moyens pour sa politique.

Et ils étaient bien nombreux, ceux qui estimaient qu'avec cette force politique qu'est l'Union fait la Nation (UN), Houngbédji irait au moins au second tour ; une probabilité d'autant plus grande que, rarement dans ce pays, une présidentielle s'est dénouée en un seul tour.

L'échec du chef de file de l'oppo-



sition est d'autant plus désarmant qu'il est synonyme d'adieu au fauteuil présidentiel. A 70 ans passés, c'était la dernière cartouche d'Adrien Houngbédji en tant que candidat à la présidentielle de son pays : dans cinq ans, il sera frappé par la limite d'âge.

C'est donc un Houngbédji blême, désillusionné, livide, presque apathique, au regard fuyant et à l'élocution hésitante pour un avocat de renom qui s'est présenté à la presse lors d'un point de presse pour dénoncer les insuffisances préélectorales et les cas de fraudes massi-

ves qui ont émaillé le scrutin. Sans démentir ni accréditer la thèse d'un tripartitisme honteux à cette présidentielle, celle-ci a été, à entendre certains observateurs, l'une des plus opaques de l'histoire électorale du Bénin ; ce qui est sans aucun doute un recel pour ce pays, qui passe pour une référence démocratique à l'échelle ouest-africaine.

Selon les résultats communiqués par Robert Dossou, le président du Conseil constitutionnel, sur 3 111 833 électeurs ayant effectivement voté, quelque 1 571 550 se sont exprimés en faveur du président sortant, Yayi Boni, contre 1 059 387 pour Houngbédji. Ainsi, en dépit des contestations de ces grands perdants de la présidentielle béninoise que sont Abdoulaye Bio-Tchané et Houngbédji, la haute juridiction béninoise a confirmé les résultats provisoires, annoncés quelques jours plus tôt par la Commission électorale nationale autonome (CENA). A l'évidence, le vin est tiré et il ne reste plus qu'à le boire.

## Niger :

### Tandja Mamadou libéré, ensuite repris quelques minutes après par la justice

L'ancien président de la République du Niger Mamadou Tandja (1999-2010) incarcéré il y a quelques mois à la prison civile de Kollo à trentaine de Kilomètre de Niamey a été libéré cet après midi a-t-on appris de source digne fois.

Cependant aussitôt libéré, une vingtaine de minutes après selon toujours nos sources il a été repris par la justice.

Pour rappel le président Tandja Mamadou a été renversé le 18 février 2010 par le Général de Corps d'Armée Djibo Salou. Il a été d'abord gardé en résidence surveillée à la villa verte au palais présidentiel avant d'être transféré à la prison civile de Kollo. Il est poursuivi pour détournement de deniers publics notamment dans le dossier de la Société nigérienne des produits pétroliers (Sonidep).

Le coup d'état qui a renversé Tandja Mamadou est intervenu au moment où ce dernier a refusé de quitter le pouvoir après son second et dernier mandat constitutionnel. Il a organisé des élections référendaires, municipales et législatives boycottées par l'opposition et contestées par l'opposition.

Source : Koaci.com

# Hôtel MAISON BLANCHE



Quartier Adidoadin, sur le prolongement  
des pavés d'Agbalépédogan entre la  
gare routière et le Lycée d'Agoè,  
Contact : 251 57 97

un cadre très luxueux  
avec 10 chambres dont  
5 climatisées et  
5 ventilées, toutes  
équipées de télévisions,  
salles de conférence  
climatisées. Les prix  
sont très intéressants

# HOTEL LE PÉAGE



Situé à 100 mètre du Poste de péage  
de Davié, sur la Nationale n°1

Pour vos renseignements et réservations  
contactez-nous au 330 00 78 - 330 00 95



Un cadre  
confortable

Pour vos  
week-end  
de rêve



**- Chambres climatisées,  
- Bar - Restaurant  
à des prix abordables**